



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 21.12.2009

Edito

49^{ème} Congrès Une CGT forte et offensive.

Cinq camarades du département représentant quatre fédérations et l'Union Départementale ont participé au Congrès Confédéral qui s'est tenu à Nantes du 7 au 11 Décembre.

Ce fut un moment riche et instructif où nous avons pu assister à des débats vifs, passionnants et surtout d'une grande qualité sachant que pour la plupart d'entre nous, nous assistions à notre premier congrès national.

Les grandes orientations votées par une majorité des délégués nous imposent maintenant une grande réflexion sur une déclinaison dans le département.

Cependant, nous ne partons pas de rien. En effet, la commission exécutive de l'UD du mois de novembre avait décidé de travailler les revendications sur les salaires, les retraites et l'emploi. Des discussions ont déjà commencé sur notre organisation et notre implantation et il faut nous poser la question sur notre présence au plus près de nos syndiqués et des salariés pour qu'aucun adhérent ne soit plus éloigné, voire coupé des structures.

Le nombre d'adhésions pour 2009 dans le Cher est plus qu'encourageant, mais il ne faut pas s'arrêter là. Soyons ambitieux. Plus nombreux nous pourrons porter encore plus haut nos revendications.

Il est donc nécessaire d'avoir une démarche de syndicalisation, de formation et de continuité syndicale omniprésente dans toutes les bases et structures de notre CGT.

Les sales coups que nous portent gouvernement et patronat ne doivent plus être source d'éclatement des salariés, mais au contraire la base d'un regroupement collectif démocratique autour de notre syndicat ;

C'est pourquoi, Chers(es) Camarades, 2010 devra être l'année des mobilisations de toutes et tous pour toute la CGT.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire à l'organisation

=====

CONGRES de l'UD-CGT 18
11 & 12 MARS 2010
Salle Madeleine Sologne à VIERZON

Sommaire :

- Edito : 49^e congrès : une CGT forte et offensive.
- P 2 : Résolution du 49^e Congrès.
- P 3 : Syndicalisation
- P 4 : Lettre ouverte des Mutualistes et Retraités des EM.
Info Indécosa
- P 5 : Santé : la chirurgie en danger.
- P 6 : Résultats d'Élections NEXTER - ETBS
- P 7 : Programme 2010 Formation Syndicale
- P 8 : Pub MACIF.



*La direction de l'UD
vous souhaite de Bonnes Fêtes
de fin d'année.*

*Joyeux Noël et Bonne Année
à toutes et tous.*

Résolution d'actualité du 49^{ème} Congrès Confédéral « L'espoir et l'ambition de jours meilleurs dès maintenant »

Les délégués des syndicats CGT réunis en congrès confédéral font le choix de porter de manière offensive les ambitions des salariés : celles de l'égalité et de la parité, de la paix, de la jeunesse, de la démocratie, de l'efficacité, de l'unité, de la solidarité et des conquêtes sociales.

La souffrance des salariés actifs et retraités avec ou sans papiers, privés d'emploi est le symptôme d'un travail malade, d'une démocratie amputée, d'une citoyenneté qui reste aux portes des entreprises.

Les exigences de profit et d'accumulation financière détournent le travail de sa vocation à être utile socialement pour répondre aux besoins sociaux et humains.

Les syndicats CGT décident de s'engager immédiatement, durablement et solidairement, dans une campagne revendicative de grande ampleur pour les salaires et le pouvoir d'achat, l'emploi et les retraites.

La politique voulue par le patronat et orchestrée par le gouvernement fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et à la population. Elle préserve un système inefficace et injuste qui cultive la concurrence et la division entre salariés et entre générations. La moitié des dividendes versée aux actionnaires suffirait à dégager 120 milliards d'euros pour les investissements, l'emploi, les salaires, l'égalité entre les femmes et les hommes, la retraite, les minima sociaux et la protection sociale.

La sortie de crise passe nécessairement par la revalorisation du travail.

Le système financier doit être mobilisé au service de l'emploi et de la formation. C'est pourquoi, la CGT, agit pour conquérir la sécurité sociale professionnelle et un nouveau statut du travail salarié.

Il faut construire une dynamique unitaire dans les entreprises, les professions et les territoires pour un rapport de forces pérenne et favorable aux salariés, aux retraités et aux privés d'emploi.

Il faut agir en faveur d'une nouvelle conception de la démocratie par l'intervention des salariés et des citoyens sur les choix politiques et de gestion afin de les tourner vers la satisfaction des besoins humains et fondamentaux. Cela exige une véritable démocratie sociale. Nous condamnons la répression et la criminalisation de l'activité syndicale, la discrimination.

Agir ensemble dès aujourd'hui sur les lieux de travail appelle à la mobilisation et au déploiement de tous les syndiqués dans la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle.

Les délégués des syndicats au 49^{ème} Congrès de la CGT donnent aussi rendez-vous au monde du travail le 24 mars 2010 pour une grande journée de mobilisation et d'action à l'appel de la Confédération européenne des Syndicats qui portera haut et fort, en France et en Europe, notre volonté de changement.

Cette journée de mobilisation sera un moment de tous ensemble dans la campagne pour l'emploi, les salaires, et la retraite. Sans attendre cette date le congrès appelle à un développement de la mobilisation et des actions.

Le congrès de la CGT décide d'engager une campagne nationale pour promouvoir la place, les missions et le développement du service public afin de mieux répondre aux besoins sociaux de toutes et tous.

La révision générale des politiques publiques, la réforme des collectivités territoriales, la loi « Hôpital Patients Santé Territoires », la déréglementation, les privatisations, visent à réduire les dépenses utiles pour les salariés, les familles et à livrer les activités de service public au secteur marchand. Cette politique nuit aux services publics nécessaires, à l'aménagement du territoire et au développement économique.

Cette campagne nourrit et nourrira celle pour une véritable politique industrielle et d'emplois. Elle vise des réponses concrètes et efficaces pour les milliers de salariés qui ont perdu leur emploi et pour celles et ceux qui travaillent mais qui n'arrivent pas à en vivre. Au regard de la crise, il y a urgence à obtenir des réformes structurelles.

Cette résolution de la CGT et de ses syndicats concrétise leur engagement pour l'émancipation des salariés, la revalorisation du travail, le développement humain durable.

Travaillons ensemble, dès maintenant, à donner confiance à tous les salariés actifs et retraités, privés d'emplois, sur leurs capacités à construire avec la CGT, dans l'unité et le rassemblement le plus large possible, une force de résistance et de conquête sociale qui porte l'espoir et l'ambition de jours meilleurs.

Le congrès appelle les salariés à renforcer la CGT, la rejoindre et construire ensemble cette ambition : la CGT, sa force c'est vous !

Nantes, le 11 décembre 2009

CON..SI..DE..RA..BLE

45.905

syndiqués nouveaux à l'ouverture du 49^{ème} congrès !

OUI, ENSEMBLE, apprécions ce dernier bilan d'avant congrès.
L'objectif est atteint et dépassé !

45 905 hommes et femmes qui ont poussé la porte de la CGT et qui ont décidé de s'organiser collectivement. Il est essentiel de les aider à prendre toute leur place dans « notre », dans « leur » CGT. Les Assemblées de remise du FNI 2010 doivent être des moments privilégiés pour les accueillir comme il se doit.

Cette semaine, le bilan se veut être un encouragement pour persévérer dans ce sens. Ensemble, territoires et professions recherchons les conditions qui vont permettre encore plus aux salariés de dépasser l'intérêt qu'ils nous portent pour venir participer pleinement à la vie syndicale.

Les nombreux temps forts, les initiatives de renforcement sont porteurs de résultats ! Dès maintenant, fixons-nous des objectifs pour 2010.

Eléments à retenir cette semaine :

3.768 adhésions recensées cette semaine.

De date à date ce sont plus de 8.993 adhésions de plus que l'année dernière.

↻ 725 bases nouvelles 2008, c'est déjà 840 en 2009.

↻ 6.260 bases enregistraient des adhésions dans CoGiTiel en 2008, + de 7.130 en 2009.

La remontée des questionnaires, la connaissance obtenue à partir de la mise à jour du CoGiTiel (29.306 adhérents) nous permettent d'apprécier que parmi nos nouveaux adhérents 2009 :

43 % sont des femmes, soit plus de 12.533 recensées.



Jeunes

19,1 % sont des jeunes de ≤ 30 ans, soit 3.996 dont 1.237 de – 25 ans.

Sur l'ensemble du territoire 81 départements sont en avance de date à date avec 14.961 adhésions supplémentaires.

La reconquête de nos forces organisées avec une progression intéressante en 2007 et en 2008 (de date à date), les adhésions réalisées, nous ouvrent un espace et une dynamique de syndicalisation qu'il nous faut prolonger et amplifier en 2010.

Le pôle syndicalisation.



Un certain nombre de courriers nous reviennent avec la mention : « **Voie non identifiable ou incomplète** »

Afin que vos courriers soient bien acheminés par votre facteur ou factrice, veuillez donc à ce que votre adresse soit correctement rédigée : Nom – Prénom – N° de voie – Indiquez : Bâtiment, entrée ou appartement si il y a lieu – Code postal et Ville. Communiquez à l'UD vos modifications. **Merci de votre compréhension.**



LETTRE OUVERTE

La dégradation constante du système de santé constitue une préoccupation majeure des salariés actifs et retraités de notre pays.

Cette dégradation, voulue et organisée par le gouvernement, est menée, à la fois, contre le secteur public de santé (mode de gestion, diminution des moyens matériels et humains) et contre la Sécurité Sociale.

S'agissant de la Sécurité Sociale, certains dirigeants politiques ou membres du MEDEF n'hésitent pas à déclarer vouloir remettre en cause le principe même de cet acquis social, essentiel pour les salariés, basé sur la solidarité intergénérationnelle. Pourtant paradoxalement une grande majorité des Français, y compris ceux qui critiquent parfois certains aspects, s'accorde à reconnaître l'efficacité sociale et médicale de ce système, notamment dans la période de crise aiguë que nous connaissons. Cette reconnaissance va bien au-delà de nos frontières et l'OMS plaçait encore, il y a quelques années, le système de santé français au premier rang mondial. Mais suite aux atteintes perpétrées ces dernières années, il se situe maintenant vers le 10^{ème} rang.

Cette dégradation est orchestrée selon divers axes : culpabilisation des malades, transferts de charges au travers des franchises médicales, déremboursements, casse de l'hôpital public qui se voit imposé une gestion comptable, création des Agences Régionales de Santé qui sous couvert de rationalisation organisent en fait l'emprise de plus en plus marquante du secteur privé, instituant aussi un scandaleux système de dépassements d'honoraires...

Le régime obligatoire de Sécurité Sociale et le régime complémentaire mutualiste qui assuraient depuis 1946 un financement solidaire sont l'objet de convoitises du secteur des assurances à but lucratif qui voit là un moyen de faire des profits à l'instar de ce qui se pratique dans de nombreux pays. L'exemple fourni par les Etats Unis notamment est parlant : le système d'assurance privée représente 16,5 % du PIB contre 10,9% en France. Il est en outre d'une efficacité déplorable et laisse au bord du chemin 1 américain sur 5. **C'est ce copier coller que l'on veut nous imposer.**

Dans la dernière période le gouvernement s'est engagé ouvertement dans la pénalisation financière des Mutuelles de

santé pour lesquelles il impose de posséder des réserves financières inutiles à leur fonctionnement et dans le même temps il taxe ces réserves ! Il fait également pression sur le mouvement mutualiste pour qu'il prenne en charge une partie des A.L.D, médicaments, l'optique, le dentaire... De cette façon chaque mutualiste, citoyen paiera sur son salaire direct sa couverture santé. Le salaire socialisé se réduira comme peau de chagrin et sera de fait récupéré par le patronat dont c'est la revendication principale depuis 1946.

La stratégie du MEDEF et du gouvernement apparaît clairement : rendre le moins opérants possible les espaces de solidarité que sont : la Sécurité Sociale, le mouvement Mutualiste, les Services Public de Santé dans le but de marchandiser la Santé

Dans ce contexte très difficile dont le dénouement influencera grandement la vie des générations actuelles et futures, la défense et la réaffirmation des valeurs de la Sécurité Sociale et du mouvement Mutualiste sont prépondérantes pour garantir une couverture santé solidaire.

C'est pourquoi, nous vous appelons, nous syndicalistes, mutualistes, associatifs à multiplier les rencontres, initiatives avec les citoyens de façon à rassembler les forces indispensables pour s'opposer à la « marchandisation » de notre système de santé.

Le temps presse. Les secteurs bancaires et/ou assurantiels vont s'appuyer sur le Traité de Lisbonne entré en application depuis le 1^{er} décembre pour relancer le débat ; il ne manque pas d'appui auprès de la commission européenne. Le pouvoir en place en France est tout disposé à répondre à cette attente. Depuis plusieurs années, il a préparé, organisé méthodiquement les choses pour justifier sa décision à venir auprès de l'opinion publique.

Nos aînés ont su construire la Sécurité Sociale et le mouvement Mutualiste de leur époque. Ensemble, sachons résister, imaginer, construire un nouveau modèle solidaire de santé satisfaisant les besoins d'aujourd'hui de tous quels que soient ses moyens tout au long de la vie.

Le bureau et les mutualistes de la Section CGT des Retraités des Ets Militaires de Bourges-Avord



Les retraités-es une "cible privilégiée"...

Dans le cadre de son activité sur le département du Cher, l'INDECOSA-CGT 18 constate que de nombreux litiges concernent des **retraités** qui sont démarchés et prospectés, souvent avec des méthodes qui se rapprochent plus de la "vente forcée", avec des pratiques commerciales de harcèlement téléphonique et démarchage "tout azimuth" dans des domaines précis, tels que :

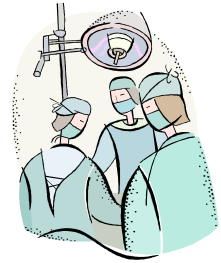
* la **téléphonie** par des **opérateurs privés**, proposant de nouveaux contrats de prestations, mettant en avant des économies sur les coûts des communications avec tel ou tel forfait... et aboutissant souvent, après expérience, à des tarifs de fait plus onéreux et confrontés à des difficultés sérieuses de connexion, de fonctionnement...sans pouvoir bénéficier de service après vente de proximité, direct et opérationnel!

* les **fournisseurs et distributeurs d'électricité et de gaz** : depuis le 1 juillet 2007 les marchés de l'énergie sont ouverts à la concurrence. Cette ouverture a engendré sur notre territoire de nombreuses pratiques douteuses de commercialisation d'offres de gaz naturel et d'électricité : opacité sur la nature des offres à prix de marché, ciblage par les fournisseurs d'énergie d'un public particulièrement vulnérable. Il nous a été signalé que des commerciaux d'équipements ménagers proposaient, à l'occasion de l'achat de ce type de bien, un contrat pour un nouveau fournisseur d'énergie...

Tout est fait pour conduire l'utilisateur à "sortir" des tarifs régulés, y compris lorsqu'il n'a jamais donné d'accord pour une telle modification de son contrat ! Le mot d'ordre de l'INDECOSA-CGT 18 est : "Ne touchez pas à votre contrat ! Restez aux tarifs régulés !"

Santé :

Menaces sur les services de chirurgie ?



Après de nouvelles annonces de remboursements de médicaments et l'augmentation du forfait hospitalier, ce sont maintenant les services de chirurgie qui sont menacés de fermetures, en imposant un seuil de 1500 interventions, le gouvernement en remet une couche. Le véritable objectif de cette mesure est de tuer la chirurgie publique et d'offrir au privé commercial un monopole sur ce secteur très rentable de l'activité hospitalière. Cela se traduira par des frais supplémentaires pour les patients. En effet, plus de 80 % des chirurgiens exerçant dans ces cliniques sont en secteur 2 avec des dépassements d'honoraires très importants. Or, pour la première fois en 2008, « la part de marché de la chirurgie » des cliniques commerciales s'est tassée car les patients ne peuvent plus payer et reviennent, quand ils le peuvent, vers les hôpitaux publics ! Il s'agit donc de faire place nette pour que le business puisse continuer !

Ce sera encore les établissements de proximité qui seront touchés, alors que les Agences Régionales d'Hospitalisation (ARH) ont déjà financé avec des fonds publics importants, au détriment des hôpitaux, les regroupements des cliniques privées dans presque tous les départements et l'installation de cliniques dans les hôpitaux. Comme cela a été le cas à ST Amand où il n'y a plus de chirurgie publique et avec le regroupement des cliniques sur Guillaume de Varye.

L'ARH - qui vient de faire son bilan avant de céder la place à l'ARS (Agence Régionale de Santé)-n'hésite pas à se vanter des restructurations effectuées sur la région depuis 1997 : en chirurgie les plateaux techniques sont passés de 54 à 32, en maternité, de 30 à 22*. La loi Hôpital Santé Patient Territoires (loi Bachelot), dont les décrets devraient commencer à paraître fin novembre, aggravera la situation si les luttes ne se développent pas pour défendre le service public hospitalier et le financement de la protection sociale dans le cadre de la sécurité sociale.

Certes les services de chirurgie actuels dans le Cher ont une activité supérieure au seuil annoncé, mais dans ses conclusions, l'ARH prévoit que « le nombre de plateaux techniques de chirurgie et d'obstétrique diminuera encore un peu »*et on peut aussi lire « il faut prévenir les populations que dans l'Indre, le Cher, l'Indre-et-Loire, le Loir et Cher, l'activité tendra de plus en plus à se concentrer dans des maternités importantes »* **Il est urgent de se rassembler pour agir pour une autre politique de santé.**

Maryvonne GOUDINOUX

* Restructurations hospitalières, une politique pour la région Centre, 1997-2009, ARH : pages 10, 159, 119.

RESULTATS d'ELECTIONS

NEXTER (ex GIAT Industries) 3 Décembre 2009

COMITE D'ETABLISSEMENT

	Insc.	Vot.	%	Nuls	Expr.	CGT	%	Sièges	CFDT	%	Sièges	FO	%	Sièges	CGC	%	Sièges
1er Collège	5		3,86%				2,51%			-3,31%			0,80%				
TITULAIRES	111	109	98,20%	3	106	75	70,75%	2	21	19,81%	0	10	9,43%	0			
SUPPLEANTS	111	109	98,20%	3	106	72	67,92%	2	21	19,81%	0	13	12,26%	0			
2ème Collège	-30		6,46%				1,47%			-5,74%			4,27%				
TITULAIRES	162	148	91,36%	6	142	67	47,18%	1	61	42,96%	1	14	9,86%	0	0	0,00%	0
SUPPLEANTS	162	148	91,36%	6	142	63	44,37%	1	62	43,66%	1	17	11,97%	0	0	0,00%	0
3ème Collège	-32		-0,07%				2,50%			11,79%							-17,22%
TITULAIRES	234	192	82,05%	5	187	55	29,41%	0	66	35,29%	1	3	1,60%	0	63	33,69%	1
SUPPLEANTS	234	193	82,48%	5	188	40	21,28%	0	77	40,96%	1	8	4,26%	0	63	33,51%	1
	-57		3,20%				3,41%			2,10%			3,12%				-8,63%
TOTAL Titulaires	507	449	88,56%	14	435	197	45,29%	3	148	34,02%	2	27	6,21%	0	63	14,48%	1
TOTAL	507	450	88,76%	14	436	175	40,14%	3	160	36,70%	2	38	8,72%	0	63	14,45%	1
TOTAL 2009	Participation		88,66%	soit	+3,20%	moyenne	42,71%			35,36%			7,46%				14,47%

Les faits marquants de ce scrutin : Un taux de participation exceptionnel

La CGT progresse de 3,41% en CE La CGT progresse de 2,46% en DP

La CGT maintient ses 3 sièges en CE, elle gagne 1 siège en DP

La CGT perd le siège 3ème collège en CE mais obtient les 2 sièges dans le 1er collège CE

DELEGUES du PERSONNEL

	Insc.	Vot.	%	Nuls	Expr.	CGT	%	Sièges	CFDT	%	Sièges	FO	%	Sièges	CGC	%	Sièges
1er Collège	4		4,70%				0,03%			-0,86%			0,83%				
TITULAIRES	112	110	98,21%	3	107	73	68,22%	3	23	21,50%	0	11	10,28%	0			
SUPPLEANTS	112	110	98,21%	3	107	74	69,16%	3	22	20,56%	0	11	10,28%	0			
2ème Collège	-65		3,29%				1,61%			4,48%			3,60%				-9,70%
TITULAIRES	396	339	85,61%	11	328	115	35,06%	2	123	37,50%	3	21	6,40%	0	69	21,04%	1
SUPPLEANTS	396	339	85,61%	13	326	108	33,13%	2	124	38,04%	3	21	6,44%	0	73	22,39%	1
	-61		3,94%				2,46%			2,77%			3,14%				-8,38%
TOTAL Titulaires	508	449	88,39%	14	435	188	43,22%	5	146	33,56%	3	32	7,36%	0	69	15,86%	1
TOTAL	508	449	88,39%	16	433	182	42,03%	5	146	33,72%	3	32	7,39%	0	73	16,86%	1
TOTAL 2009	Participation		88,39%	soit	+3,94%	moyenne	42,63%			33,64%			7,37%				16,36%

ETBS 10 Décembre 2009

Elections ASA

CATEGORIE	Inscrits	Votants	Suffrages exprimés	CGT	%	FO	%	CFDT	%	CGC	%	CFTC	%	SIEGES
ouvriers employés 2ème collège	548	352	348	180	51,72%	31	8,90%	131	37,64%			5	1,43	2ème Col 5 3 CGT 2 CFDT
ICT 1 er collège	350	208	206	55	26,69%	13	6,30%	62	30,09%	76	36,89%			1 er Col 4 2 CGC 1 CFDT 1 CGT
TOTAUX	898	560	554	235	42,40%	44	7,94%	193	34,83%	76	13,71%	5	0,90%	Total 9 3 CFDT 4 CGT 2 CGC

Dans le prochain numéro, résultats des élections à MBDA qui se sont déroulées également le 3 décembre.



A noter sur vos agendas

>> 25 Janvier 2010 Journée d'Etude sur la Réforme territoriale à Bourges.



Désignation et structure organisatrice	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
<u>Niveau 1 1^{ère} session UL Bourges</u> <u>Niveau 1 2^e session UL Bourges</u> > UL Vierzon > UL St-Amand	du 15 au 19 Mars du 18 au 22 Octobre	Deux camarades de l'UL de Bourges Véronique REINE Bruno TOMASELLI Jacques STAATH	Le stagiaire, acteur de sa formation. Comment s'élaborent les revendications, la société, le syndicalisme, la CGT ?	Tous les syndiqués quelle que soit leur catégorie socio professionnelle.
<u>Formation des formateurs</u>	22 au 26 Mars	Nadine MECHIN Véronique REINE	La formation CGT : pédagogie et techniques	Les syndiqués qui souhaitent faire de la formation CGT
<u>Niveau 2 - 1^{ère} partie</u> BOURGES VIERZON <u>Niveau 2 - 2^{ème} partie</u> BOURGES VIERZON	6 au 10 Décembre 22 au 26 Novembre du 17 au 21 Mai du 19 au 23 Avril	Véronique REINE Bruno TOMASELLI Véronique REINE Bruno TOMASELLI	Idem 1 ^{ère} partie	Tous les militants qui ont suivi le Niveau 2 1 ^{ère} partie.
<u>CoGiTiel</u> Union Départementale décentralisé dans les U.L.	A chaque UL de proposer des dates (stage sur 3 jours)	J.P. BOURET M. GOUDINOUX	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil information CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL.
<u>CHS CT/ATMP Tronc commun</u> > A Bourges	du 19 au 23 Avril	Georges ORTEGA	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
<u>CHS CT/ATMP 2^e mandat</u>	15-16-17 Novembre	Georges ORTEGA	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués ayant fait le 1 ^{er} niveau.
<u>PRUDIS</u>	A déterminer	Brigitte HUGOT-DESAIGUES		Aux Conseillers Prud'hommes
<u>Organisation et vie Syndicale</u> <u>Politique Financière</u>	A déterminer	Eric PERROT Sébastien MARTINEAU	La syndicalisation, la vie syndicale et la politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires à l'orga. et les trésoriers des syndicats et des UL.
<u>ECO - CE</u>	2 ^{ème} trimestre	Jean Pierre PLANSON		Les élus au CE et les militants intéressés.
<u>Communication</u>	A déterminer		Comment aborder les différents modes de communications. Mise en situation au travers de moyens vidéos.	A tous les syndiqués
<u>INDECOSA CGT</u>	A déterminer	Deux camarades d'INDECOSA	Consommation et l'environnement	A tous les syndiqués
<u>Préservation des archives syndicales</u>	A déterminer	Guy QUENET	Importances des archives de la CGT, comment les trier, ou les archiver	Tous les syndiqués et responsables des syndicats
<u>Journée d'étude Stress au travail</u>	A déterminer			A tous les syndiqués
<u>Journée d'étude Nouveau Statut du Travailleur Salarié</u>	6 juin			A tous les syndiqués
<u>Journée étude RETRAITE</u>	A déterminer	Un(e) camarade de l'UD Et un(e) camarade confédéral		A tous les syndiqués
<u>Journée d'étude AIDE A LA PERSONNE</u>	A déterminer	Yves JALMAIN		A tous les syndiqués
<u>Journée d'étude Réforme Territoriale</u>	25 Janvier	Claude MORINEAU Christophe COQUIN	Projet de réforme des Collectivités Territoriale	A tous les syndiqués

MACIF - CGT LE PROGRES SOCIAL POUR TRAIT D'UNION



Notre engagement : vous faciliter l'action militante

- Assurer les Militants
- Défendre les Militants
- Assurer votre Syndicat
- Assurer votre Comité d'Entreprise
- Gérer votre Trésorerie

Vous souhaitez en savoir plus ?
partenariat@macif.fr